

Modèle de Charte RSE : Structure, Exemple Rempli et Conseils

Ce modèle vous aide à rédiger une charte RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) claire et engageante. Vous y trouverez une structure complète, un exemple rempli, des consignes pratiques et un fichier téléchargeable pour adapter le document à votre organisation.

Ce document est un exemple générique. Il ne constitue pas un conseil juridique. Adaptez-le à votre contexte et faites-le valider par les parties prenantes concernées.

Mode d'emploi

1. Identifiez les valeurs et les enjeux RSE spécifiques à votre entreprise.
2. Rassemblez les parties prenantes (direction, RH, salariés, etc.) pour co-construire la charte.
3. Rédigez la charte en suivant la structure proposée, en personnalisant chaque section.
4. Faites relire et valider la charte par la direction et les représentants du personnel.
5. Diffusez la charte en interne et en externe, et organisez des actions de sensibilisation.

Structure de la charte RSE

Une charte RSE efficace comprend généralement : 1) Un préambule qui explique la démarche. 2) Les engagements de l'entreprise dans les domaines social, environnemental, économique et éthique. 3) Les modalités de mise en œuvre et de suivi. 4) La signature des dirigeants et la date.

Exemple de charte RSE remplie

Vous trouverez ci-dessous un exemple de charte RSE pour une PME fictive. Utilisez-le comme source d'inspiration pour rédiger la vôtre.

Conseils pour réussir votre charte

Impliquez les collaborateurs dès le début, soyez réaliste dans vos engagements, et communiquez régulièrement sur les progrès. Une charte RSE doit être un outil vivant, pas un simple document.

Modèle prêt à adapter

CHARTe RSE DE [Nom de l'entreprise] Préambule Chez [Nom de l'entreprise], nous sommes convaincus que notre réussite économique doit s'accompagner d'un impact positif sur la société et l'environnement. La présente charte formalise nos engagements en matière de responsabilité sociétale et définit les principes qui guident nos actions au quotidien. Article 1 : Engagements sociaux - Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de nos équipes. - Garantir des conditions de travail sûres et respectueuses. - Favoriser le développement des compétences de nos collaborateurs. Article 2 : Engagements environnementaux - Réduire notre empreinte carbone en optimisant nos consommations d'énergie. - Encourager le tri et la réduction des déchets. - Intégrer des critères environnementaux dans nos achats. Article 3 : Engagements économiques et éthiques - Adopter une politique d'achats responsables auprès de nos fournisseurs. - Lutter contre la corruption et les pratiques contraires à l'éthique. - Assurer une transparence dans nos relations commerciales. Article 4 : Mise en œuvre et suivi La direction nommera un référent RSE chargé de coordonner les actions. Un bilan annuel sera présenté aux parties prenantes et des indicateurs de performance seront suivis. Fait à [Ville], le [Date] Signature du dirigeant : [Nom et prénom]

Checklist

- ☐ Avez-vous identifié les enjeux RSE prioritaires de votre entreprise ?
- ☐ La charte est-elle rédigée dans un langage clair et accessible ?
- ☐ Avez-vous impliqué les salariés dans la démarche ?
- ☐ Les engagements sont-ils réalistes et mesurables ?

- ☐ Avez-vous prévu un processus de suivi et d'évaluation ?
- ☐ La charte est-elle datée et signée par la direction ?
- ☐ Avez-vous communiqué la charte en interne et en externe ?
- ☐ Un référent RSE a-t-il été désigné ?

Questions fréquentes

Quelle est la différence entre une charte RSE et une politique RSE ?

Une charte RSE est un document court qui exprime les valeurs et les engagements de l'entreprise. Une politique RSE est plus détaillée et décrit les objectifs, les actions et les indicateurs. La charte sert souvent de base à la politique.

Comment faire adhérer les salariés à la charte RSE ?

Impliquez-les dès la rédaction, organisez des ateliers, expliquez les bénéfices concrets pour eux et pour l'entreprise, et montrez l'exemple au niveau de la direction.

Une charte RSE est-elle obligatoire ?

Non, elle est volontaire. Cependant, certaines entreprises ou secteurs peuvent l'exiger (appels d'offres, labels, etc.). Elle démontre votre engagement et peut renforcer votre image.